

La loi de bioéthique : c'est le droit à l'enfant pour tous

NON au droit
à l'enfant, OUI
aux droits des
enfants

Résistons aux
risques de l'enfant
sur catalogue et
de l'eugénisme,
liés au manque de
gamètes

« Refusons
de regarder les
hommes comme
des fournisseurs de
ressources biologiques »

(Avis n°126 du Conseil
Consultatif National
d'éthique)

Un enfant
ne peut être amputé de
sa lignée paternelle.
« Un enfant a le droit de
connaître ses parents et
d'être élevé par eux »

Convention Internationale des Droits
de l'Enfant. Art.7.

La Sécurité
Sociale, à laquelle
chacun contribue,
n'est pas faite pour
rembourser des
désirs
individuels

Non
à la procréation
artificielle
manipulée en
laboratoire

Opposons-nous
à ce que les désirs
des adultes soient
tout-puissants sur la
génération
suivante

La filiation
nous inscrit
dans une chaîne
généalogique familiale
cohérente,
elle doit dire de qui
chacun tient la vie

Empêchons
que s'organise la
manipulation tech-
nique et commer-
ciale des gamètes et
des embryons

Exigeons
le maintien de la
gratuité du don et
de l'indisponibilité
des éléments du
corps humain

Exigeons
une médecine
respectueuse
des plus
fragiles : les
enfants

La science
ne peut malheu-
reusement pas
résoudre toutes
les souffrances



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

**Nous, les Associations Familiales Catholiques,
appelons à prendre soin de l'écosystème fragile qu'est la famille.
Nous refusons ces évolutions sociétales qui n'ont rien de bioéthique.**

Nous appelons à manifester le 6 octobre à 13h à Paris.

L'AFC d'Arras et environs se mobilise et organise un autocar pour Paris.

Inscrivez-vous au moyen du bulletin d'inscription au verso.

L'AFC d'Arras et environs affrète un autocar pour manifester à Paris le **dimanche 06 octobre 2019**.



- **Départ : Arras, Place de Marseille 10h30 (arrivée Paris, vers 13h)** [Arrêts à Bapaume (Péage, parking Mc Do) , et au péage de Roye]
- **Retour : Arras, Place de Marseille vers 21h00**
- **Prévoir : tenue neutre et pratique, pique-nique (midi et soir)**
- **Adulte : 15€ Jeune (12 à 26 ans) : 10 €**
Famille (2A+ 4J) : 50€
- **NB : cette contribution financière ne doit pas constituer un obstacle à votre participation à la Marche. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté financière.**
- **Renseignements : afc.arras@gmail.com**
- **Réservations : par courrier : AFC, 23 rue Nungesser et Coli 62000 Arras**
- **Conditions de réservation : pour le 27 septembre 2019, SVP (pour une organisation optimale)**
- Envoyer le coupon ci-dessous et votre chèque à l'ordre de « AFC Arras et environs ».
- Indiquer **lisiblement** l'adresse mail pour recevoir

confirmation et infos complémentaires.

- La réservation des mineurs doit être accompagnée de l'autorisation parentale signée.
- Les désistements ne seront pas remboursés.
- Proposition ouverte aux : adhérents AFC ou non, individuels, familles...sauf groupes.

✂-----

Adresse mail : Tél :

Nom.....Prénom.....âge.....

Famille (nom).....et Nombre de participants :.....âges :

Nous prendrons l'autocar à : **ARRAS** **BAPAUME** **ROYE**

INSCRIPTION POUR MINEUR

M., Mme.....parents de.....née(e).....

l'autorisent à participer à « Marchons enfants ! » avec le groupe AFC d'Arras sous l'autorité de M. et Mme..... pendant le transport et la marche dans Paris. SIGNATURE :

M., Mme....., ne participant pas au voyage, s'associent par un don (envoi d'un reçu).

Règlement par chèque d'un montant de : € à l'ordre de AFC d'ARRAS ET ENVIRONS.